



Écrit par Yvon Lefebvre  
07-10-2008

Bonjour M. Labrecque,

Faisant suite à notre lettre du 4 septembre sur le sujet précité, nous avons été très heureux d'apprendre que nous aurions accès au site jusqu'au 16 novembre prochain (communiqué du 4 oct. de Gestev) et nous vous en remercions.

Pour la saison hivernale, comme je vous l'ai mentionné lors de notre courte conversation d'hier, il faut prévoir une grande affluence au site de la Baie de Beauport. Ce site est idéal pour offrir de grandes surfaces sans obstacles lorsque les glaces sont prises.

Contrairement à la croyance populaire, la planche à voile se pratique aussi l'hiver avec un équipement approprié, mais c'est surtout le kitesurf qui est en pleine expansion et dont la pratique en ski ou planche à neige est très agréable durant cette saison. L'initiation à cette discipline se fait d'ailleurs plus facilement sur la neige que sur l'eau.

Dans ce contexte, l'accès à la Baie de Beauport est très important pour la période hivernale, soit de janvier au début d'avril. Je sollicite une rencontre avec vous et le représentant désigné de la Ville de Québec, avant qu'une décision ne soit prise concernant l'accès hivernal, pour examiner les différentes possibilités en regard de nos besoins, tout en tenant compte des considérations financières appropriées.

Meilleures salutations

Yvon Lefebvre  
Conseiller spécial  
AKVQ  
418 834-2580

PS :

Nous avons formulé plusieurs demandes pour la pose de tourbe dans la section nord et est de notre zone pour la protection de nos équipements. Cela devait se faire après l'événement le *Chemin qui marche!* Nous souhaitons fortement que cela soit en place avant le début de la prochaine saison estivale. Pourriez-vous préciser un échéancier à cette fin

Dernière mise à jour : ( 04-11-2008 )

Fermer la fenêtre